



ENVIRONNEMENT

Restauration de la 200e mare par Cap Atlantique depuis 2011 dans le cadre du Contrat Nature avec la Région des Pays de la Loire

Cap Atlantique restaure actuellement la 200ème mare du Territoire à Herbignac, 10 ans après en avoir restauré une première en bordure de la ZAC de la Métairie, à Guérande.

Publié le 27 octobre 2021

La situation des mares, qui constituent à la fois des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques, est en effet critique dans notre territoire. A titre d'exemple, sur 429 mares bocagères étudiées à Herbignac, seul un quart est en bon état écologique, la majorité d'entre elles étant envahies par les arbres, colonisées par les espèces exotiques envahissantes (ragondins, écrevisses) ou surpiétinées par les bovins.

Les travaux actuels sont menés à Herbignac et Assérac, dans le cadre d'un contrat nature en faveur de la Trame Verte et Bleue, signé avec la Région des Pays de la Loire. Ce contrat, d'une durée de 3 ans, prévoit que l'intercommunalité restaure une quarantaine de mares dans les 2 communes entre 2020 et 2022, pour un montant de 100 000 € HT, financés par l'Union Européenne (FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)-ITI), la Région et Cap Atlantique.

Les espèces cibles sont notamment le Triton marbré (amphibien) et le Flûteau nageant (plante), espèces protégées emblématiques des mares bocagères, qui sont rares et exigeantes vis-à-vis de l'ensoleillement et de la qualité de l'eau.

Cap Atlantique signe ainsi des conventions avec les propriétaires et/ou exploitants, lui permettant d'intervenir sur les terrains, les bénéficiaires de travaux s'engageant à entretenir les mares pendant 5 ans à leur charge.

Les travaux de restauration, réalisés par les entreprises SARL Jean MOISDON et Terrien TP, consistent en :

- ▶ la réouverture (bûcheronnage et débroussaillage des ligneux),
- ▶ le curage et le reprofilage des mares,
- ▶ la pose de clôtures et de pompes à museau menés en faveur de la faune et de la flore mais également pour leur rendre une utilité pour l'élevage (abreuvement indirect des animaux) tout en évitant leur piétinement par les bovins.

Ces travaux sont actuellement menés en partenariat avec le Parc naturel régional de Brière, qui pilote plusieurs Atlas de Biodiversité Communale et contribue au choix des mares à restaurer, comme ici à Kerroux.

Chiffres clés

Depuis 2011, 200 mares ont donc été restaurées par Cap Atlantique dans l'ensemble de son territoire au profit de 103 bénéficiaires :

- ▶ 40 propriétaires privés,
- ▶ 41 exploitants agricoles (soit 20% des exploitations du territoire),
- ▶ 8 paludiers,
- ▶ 12 communes,
- ▶ le Département de Loire-Atlantique,
- ▶ le Conservatoire du Littoral.

Le coût de restauration d'une mare est compris entre 800 et 3 000 euros pour les mares les plus dégradées.

Ces travaux, menés à travers différents programmes (Contrats Nature de la Région des Pays de la Loire, Contrat régional de bassin versant, Contrat territorial milieux aquatiques, Natura 2000...) représentent un montant d'environ 280 000 euros.

Ils ont bénéficié de financements de la Région Pays de la Loire, de l'Agence de l'Eau Loire-Atlantique-Bretagne, de l'Union Européenne (FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)-FEADER) et du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.



Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique

3 Avenue des Noëles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

☎ 02 51 75 06 80